

FICHE de POSTE - Agent d'exploitation de la voirie

DESCRIPTION DE L'EMPLOI-TYPE

Intitulé de l'emploi-type	Agent d'exploitation de la voirie
Cadre statutaire	Catégorie : c Famille : Infrastructures Filière : technique Cadres d'emplois : adjoints techniques territoriaux
Secteur d'activités	Interventions techniques
Lieu(x) de travail	Territoire de la Communauté de Communes
Rattachement	principal

POSITIONNEMENT DE L'EMPLOI-TYPE

Services, unités de rattachement	Service voirie
Supérieur Hiérarchique N+1	Chef d'équipe d'exploitation de la voirie
Agents à encadrer	0

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI-TYPE

Missions	Exécute divers travaux d'entretien courant et de réparation des voies et espaces publics en suivant des directives ou d'après des documents techniques
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Missions de « patrouille », diagnostic des principales dégradations de la voirie et interventions d'urgence • Réparation, enlèvement et pose de mobilier urbain et exécution de petits travaux de serrurerie • Entretien de la signalisation horizontale et verticale • Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier • Entretien et nettoyage des espaces et voies publics • Maintenance courante de l'outillage de chantier • Réparation et remise en état des revêtements de chaussée • Curage des fossés, fauchage et élagage

FICHE de POSTE - Agent d'exploitation de la voirie

<p>Activités ponctuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail d'astreinte • Intervention rapide en cas d'accident ou de catastrophe naturelle • Fouille et/ou déblaiement des éléments encombrant la voirie • Enlèvement des affiches clandestines
<p>Tâches</p>	<p>Missions de « patrouille », diagnostic des principales dégradations de la voirie et interventions d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détecter les dysfonctionnements et les dégradations des ouvrages (ouvrages d'art et d'assainissement) de la voie publique (chaussée, signalisation, éclairage public, etc.) • Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif • Poser les protections et la signalisation temporaires de chantiers • Situer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable • Informer les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix • Rendre compte de son activité • Participer aux réunions de chantiers (chef d'équipe) <p>Réparation, enlèvement et pose de mobilier urbain et exécution de petits travaux de serrurerie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le matériel pour travaux en hauteur • Vérifier, poser du mobilier urbain • Souder, assembler des éléments de quincaillerie (clôtures, etc.) <p>Entretien de la signalisation horizontale et verticale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer les montage, démontage, entretien et pose de la signalisation verticale • Appliquer la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation • Effectuer la mise en oeuvre de peintures, produits de marquage au sol • Concevoir et réaliser des panneaux en atelier <p>Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et comprendre un plan • Faire un petit relevé de plan, effectuer un croquis coté • Implanter un élément d'ouvrage • Appliquer les normes et techniques de mise en oeuvre des matériaux et matériels • Raccorder des systèmes de réseaux

FICHE de POSTE - Agent d'exploitation de la voirie

	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des revêtements routiers et urbains • Réaliser de petits ouvrages maçonnés • Poser des éléments de voirie • Participer au décaissement ou à la démolition de chaussées • Participer à la réalisation du corps de chaussée • Poser les produits de revêtement des chaussées • Conduire un véhicule ou des engins de terrassement <p>Entretien et nettoyage des espaces et voies publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire des engins de nettoyage et de déneigement (si viabilité hivernale) • Renseigner le carnet de bord du véhicule • Lire, comprendre et appliquer des consignes de sécurité • Assurer la sécurité des usagers et des agents • Communiquer avec les usagers • Renseigner le mécanicien sur les dysfonctionnements <p>Maintenance courante de l'outillage de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la maintenance courante de l'outillage et du matériel • Lire et comprendre une notice d'entretien • Gérer un stock
--	--

ENVIRONNEMENT DE L'EMPLOI-TYPE	
Liaisons fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénieur en infrastructures, conducteur de travaux, chef d'équipe d'exploitation de la voirie
Principales collaborations internes	<ul style="list-style-type: none"> • Relations fréquentes avec le supérieur hiérarchique
Principales collaborations externes	<ul style="list-style-type: none"> • Relations directes avec les usagers • Relations fréquentes avec les entreprises

SAVOIRS, COMPETENCES ET QUALITES ATTENDUES	
Connaissances (savoirs)	<p>Missions de « patrouille », diagnostic des principales dégradations de la voirie et interventions d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de pose de protection et de signalisation • Ouvrages (les chaussées, les corps de chaussées, les revêtements routiers, etc.) • Matériels et matériaux utilisés (sols, revêtements, bordures, caniveaux, pavages, bétons et mortiers)

FICHE de POSTE - Agent d'exploitation de la voirie

	<ul style="list-style-type: none">• Réglementation hygiène et sécurité• Instances, circuits et processus de décision• Statut de la fonction publique• Notions de sécurité et risques pour le public• Procédures de signalisation du danger• Le code de la route et le code de la voirie• Notions élémentaires de gestion du domaine public• Techniques de base de la communication <p>Réparation, enlèvement et pose de mobilier urbain et exécution de petits travaux de serrurerie</p> <ul style="list-style-type: none">• Techniques de travail en hauteur• Mobilier urbain• Technique d'assemblage et de soudure• Petite mécanique sur les engins <p>Entretien de la signalisation horizontale et verticale</p> <ul style="list-style-type: none">• Techniques de peinture et de marquage au sol• Principes et normes de signalisation• Différents types de peintures et leur utilisation• Risques d'utilisation des produits (toxicité) <p>Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier</p> <ul style="list-style-type: none">• Notions de base de dessin, de lecture de plans et d'usage des instruments de mesure• Techniques de dessin et de croquis à main levée• Notions de topographie• Techniques de pose d'éléments d'ouvrages de voirie• Techniques de réalisation de petits ouvrages maçonnés de revêtements routiers et urbains• Techniques de raccords aux systèmes de réseau, réalisation du corps de chaussée, décaissage ou démolition de chaussée, etc.• Techniques de VRD (pose de trottoirs, bordures, regards, canalisations, etc.)• Techniques de maçonnerie• Techniques de bitumage• Principes de fonctionnement des outils spécialisés embarqués sur l'engin (godet, benne, pinces, etc.)• Notions d'ergonomie• Règles de sécurité sur les chantiers• Autorisations de conduite <p>Entretien et nettoyage des espaces et voies publics</p> <ul style="list-style-type: none">• Techniques de conduite d'engins et de véhicules• Normes sanitaires
--	---

FICHE de POSTE - Agent d'exploitation de la voirie

	<ul style="list-style-type: none"> • Règles et consignes de sécurité <p>Maintenance courante de l'outillage de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de fonctionnement et d'entretien des différents types d'outillages • Règles de gestion des stocks • Produits d'entretien des différents matériaux • Règles de sécurité concernant leur usage, leur manutention et leur stockage
<p>Compétences professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de la voirie : les chaussées, les corps de chaussées, les revêtements routiers, les équipements, les abords routiers, la signalisation lumineuse, les ouvrages, etc. • Code de la route, instruction interministérielle sur la signalisation routière, code de la voirie routière, circulaire de 1996 • Définition de la lisibilité de la route • Les ouvrages : ouvrages d'art (ponts, tunnels, assainissement et eau pluviale) • Règlement de la voirie relatif à l'exploitation • Techniques de pose d'éléments d'ouvrages de voirie • Procédures de signalisation du danger • Différents types de chantiers et de dangers temporaires • Techniques de VRD (pose de trottoirs, bordures, regards, canalisations, etc.) • Techniques de maçonnerie • La sécurisation de la zone et le respect des consignes • Principes et normes de la signalisation verticale directionnelle et de la signalisation verticale de police • Types de marquage, couleurs de marques, conditions et fonctions, types de lignes • Aménagements cyclables • Engins : tractopelle, saleuse, faucheuse... et petits matériels spécifiques • Notices d'utilisation des engins • Réforme anti endommagement des réseaux (DT DICT) • Supports et types de chaussées • Techniques de raccords aux systèmes de réseau, réalisation du corps de chaussée, décaissage ou démolition de chaussée, etc. • Techniques de mise en œuvre des enrobés et autres revêtements (béton, pavés, etc.) • Principes de fonctionnement des outils spécialisés embarqués sur l'engin ou le véhicule • Techniques de fauchage et de désherbage sans pesticide
<p>Qualités (compétences comportementales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoute • Sens relationnel • Discrétion

FICHE de POSTE - Agent d'exploitation de la voirie

<p>Autonomie et responsabilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie au quotidien dans l'organisation du travail, dans le cadre de tâches planifiées ou d'une mission de surveillance (patrouille) d'un secteur géographique ou d'un itinéraire • Prises d'initiatives dans des interventions d'urgence, en sachant situer la limite de ses compétences • Activités définies et organisées en fonction des consignes données par le surveillant de travaux voirie ou le supérieur hiérarchique • Un non-respect du protocole d'entretien peut avoir des conséquences techniques et juridiques : panne, dommage ou défaillance d'un élément de chaussée, de signalisation ou de mobilier et mise en danger des agents et/ou des usagers
<p>CONDITIONS D'EXERCICE</p>	
<p>Moyens techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction du type de travaux effectués : véhicule de service • Matériel de signalisation de chantier • Petits engins et outillage pour des travaux de terrassement ou la réalisation et l'entretien de petits ouvrages • « Point à temps », bitumage et enrobés • Matériels d'élagage, de débroussaillage et de fauchage • Matériels de maçonnerie, peinture • Matériels plus spécialisés pour les missions d'exploitation (signalétique, signalisation dynamique, éclairage, etc.) ou pour l'entretien du mobilier urbain
<p>Contraintes de l'emploi-type</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travaille à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé • Rythme de travail souple ; déplacements sur les sites • Travaille en équipe • Horaires réguliers et adaptés aux saisons • Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels • Travaille de nuit si nécessaire • Travaille "sous circulation" • Port de vêtements de sécurité obligatoire • Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits • Le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent peut être demandé • D'autres types d'habilitations ou de qualifications pourront être nécessaires (manipulation et transport de matières dangereuses, électricité, etc.) • Permis de conduire B (véhicules légers), C (poids lourds) et EC (semi-remorques) appréciés. Permis B indispensable si travail d'astreinte